

# Le Système LMD

## Licence - Master - Doctorat

Dans le cadre de l'harmonisation des diplômes dans l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, l'Université Montpellier 1 adopte le système LMD (Licence, Master, Doctorat). L'objectif est d'accorder l'organisation des études universitaires entre pays européens, d'encourager la mobilité étudiante et d'offrir à chaque étudiant la possibilité de construire un parcours personnalisé.

> Les études s'articulent autour de 3 grades nationaux :

### Licence (BAC+3) ► Master (BAC+5) ► Doctorat (BAC+8)

Les formations sont organisées en semestres (Licence 6 semestres / Master 4 semestres) et en Unités d'Enseignement (UE).

#### ► La Licence (BAC+3)

Après le Bac, l'étudiant entre dans un parcours de formation conduisant à la Licence.

Découpée en 6 semestres	Validée en 180 crédits européens (ECTS)
Chaque semestre compte pour 30 ECTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composé d'UE - Unités d'Enseignement obligatoires et optionnelles</li> <li>• 1 UE correspond à une discipline</li> <li>• 1 UE a une valeur définie en ECTS qui correspond à une quantité de travail que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE.</li> <li>• 1 crédit représente entre 20 et 30 heures de travail (cours-TD-TP-stage-travail personnel)</li> </ul>

#### ► Le Master (BAC+5)

Après le Bac, l'étudiant entre dans un parcours de formation conduisant à la Licence.

Organisé en 4 semestres	Validé en 120 crédits européens (ECTS)
> La formation offre différents parcours	
Des parcours à finalité professionnelle débouchant sur un Master Professionnel	Des parcours à finalité recherche débouchant sur un Master Recherche requis pour l'accès à la préparation du Doctorat

#### ► Le Doctorat (BAC+8)

Après validation d'un cursus Master (180 + 120 ECTS).

Les diplômes intermédiaires : DEUG (BAC+2) et Maîtrise (BAC+4) sont encore délivrés aux étudiants qui le souhaitent

► Plus d'infos sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

# Le Système LMD

Licence - Master - Doctorat

## ► Un système de crédits européens

Chaque niveau, chaque UE et chaque matière sont affectés d'une valeur en ECTS. Les crédits représentent une « unité de compte » commune d'échange :

- **Transférable** en France et dans les pays de l'Espace Européen. Il devient possible de valider des périodes d'études effectuées dans une autre université française et à l'étranger (sous réserve d'acceptation par l'équipe pédagogique).
- **Capitalisable**, c'est à dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- **Applicable** à toutes les formes d'enseignement (cours magistraux, à distance, stage, mémoire, projets, travail personnel...)

Exemple :

L'étudiant idéal consacre à sa formation environ 8 heures par jour pendant 5,5 jours par semaine et un semestre d'étude s'étale sur 14 semaines, soit environ 600 heures. Ce qui donne l'approximation suivante : 1 crédit est égal à 20 heures de travail semestrielle et 1 heure 30 de travail hebdomadaire (dont seulement la moitié correspond à du travail en présence).

## ► Les domaines de formation

Les diplômes sont répertoriés par domaines de formation.

Chaque domaine recouvre plusieurs disciplines et exprime « des grands champs de compétence ». En Licence, l'étudiant choisit une des mentions proposées. En Master, l'étudiant choisit une mention. Selon les cas, les mentions se déclinent en spécialités (Recherche ou Professionnelle).

Important :

Les diplômes conservent leur caractère national : les offres de formation des universités sont expérimentées et validées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elles sont réhabilitées tous les quatre ans.

## ► Des parcours de formation

L'étudiant n'entre plus dans un cursus préalablement défini. Il construit lui-même son « parcours de formation » et choisit son rythme de progression dans le cadre de l'offre de formation présentée par domaine et organisée sous forme de « parcours type ».

- L'approche transdisciplinaire et pluridisciplinaire est désormais privilégiée.
- A chaque parcours correspond un ensemble cohérent d'Unités d'Enseignement obligatoires, optionnelles ou libres.
- L'acquisition des compétences transversales (langues vivantes étrangères, outils informatique...) est intégrée dans le parcours.
- Les possibilités de réorientation et les passerelles entre les différents types de formation sont proposées tout au long du parcours.
- Un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de soutien pour aider l'étudiant à définir et à réaliser son projet est mis en place.